



Burn Out et Pressions managériales



La direction est visiblement bien familiarisée avec les termes anglo-saxons comme «well being» ou «cool site». Il en existe d'autres, comme «Burn out» ou «Managerial pressure» !

1. UNE DIRECTION TRES INVENTIVE POUR METTRE LA PRESSION

Pendant que certains salariés se voient proposer du jour au lendemain de se **mettre en mobilité** ou de **quitter l'entreprise**, d'autres **croulent sous le boulot** ! Dans un contexte sensible et socialement difficile, grand nombre de managers ou de salariés subissent des pressions de toutes parts :

- **Charge de travail accrue** avec des objectifs non atteignables et **des horaires sans fin**.
- **Indicateurs tous azimuts** à maintenir impérativement à jour.
- **Mise au placard et changement d'organisation** : «tu es en mobilité» ou «ton poste est supprimé !» et enfin «débrouilles-toi pour trouver un nouveau poste !».
- **Ruptures conventionnelles** à la demande de l'entreprise (Plan de Sauvegarde pour l'Emploi déguisés ?).
- Propositions de **départ à la retraite** dès l'approche d'un certain âge.
- **Manque d'accompagnement au changement** lors de la mise en place et lors de l'évolution de nouveaux outils.
- **Procédures de licenciement engagées après l'EAP** (Entretien Annuel de Performance).



2. LES SOLUTIONS CFE-CGC À APPLIQUER SANS DÉLAI

Sous ces fortes pressions, certains managers craquent, finissent par faire un «*burn out*». D'autres se cachent pour pleurer, on est bien loin du bien-être au travail.

Le personnel ne doit pas être une variable d'ajustement ou un simple élément du budget. Dans quel état serons-nous à terme ? Comment trouver encore une motivation ?

Pour la CFE-CGC, ces pressions et manoeuvres doivent cesser.

Elles sont d'un autre temps. La Direction doit se poser les bonnes questions, s'interroger sur l'état d'esprit de l'encadrement de tous niveaux. La CFE-CGC demande à la direction des mesures à effets immédiats :

- Accompagner systématiquement les personnes en mobilité
- Adopter une vraie gestion des hommes et des femmes de l'entreprise



Sans évolution de ces pratiques, la CFE-CGC saura user des moyens légaux ! N'hésitez pas à prendre contact avec les représentants CFE-CGC si vous êtes en situation de stress, voire d'hyper stress.

Ne restez pas isolé, si vous avez des questions, adressez vous à l'un de vos représentants de la CFE-CGC
 Contactez-nous !

Coordonnateur Syndical Groupe : **Dominique Jacquat** - 06 32 32 11 35
 Délégué Syndical Central SEI SEF : **Maurice Pironi** - 06 88 74 80 30
 Délégué Syndical Central Adjoint SEI SEF : **Philippe Bordas** - 06 83 84 07 51
www.cfecgc-schneider.org cfecgc.schneider@gmail.com [@CfeCgcSchneider](https://twitter.com/CfeCgcSchneider)